

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 18 (1938)  
**Heft:** 10

**Artikel:** L'École polytechnique fédérale, son développement actuel ses buts et son rôle économique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889098>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE

## son développement actuel

### ses buts et son rôle économique

A la fin du dîner, organisé le 5 décembre par la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'Hôtel du Pavillon, à Paris, M. Rohn, Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, fit une conférence sur cette institution qu'il connaît admirablement, puisqu'il y a professé pendant dix-huit ans avant de la diriger depuis plus de douze ans.

M. Rohn se déclara heureux de terminer un cycle de conférences tenues en France et en Belgique dans un milieu helvétique, représentant la cinquième Suisse. Il remercia M. le Ministre Walter Stucki, Président d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France, d'avoir bien voulu honorer cette soirée de sa présence, et M. Bitterli, Président en charge de cette Compagnie, d'avoir pris l'initiative d'organiser cette conférence. En termes heureux, il rendit hommage au dévouement et à l'activité de ce dernier qui, après une brillante carrière industrielle, « se repose en présidant la Chambre de Commerce » et prouve une fois de plus par sa personnalité combien les problèmes techniques, scientifiques et économiques forment une unité. Après avoir dit quelques mots aimables à l'adresse de cette Compagnie, il rappelle son rôle en matière d'échanges de stagiaires entre la France et la Suisse.

M. Rohn consacra la première partie de sa conférence à des considérations générales, la seconde à la projection d'une soixantaine de plans, façades et intérieurs des instituts de l'Ecole.

Dans l'enseignement supérieur suisse, l'Ecole polytechnique fédérale occupe une position spéciale, car elle est la seule institution dépendant directement du Gouvernement fédéral. Alors que l'Université fédérale, dont il a été jadis question, n'aurait pu satisfaire aux diversités culturelles de notre

pays, l'érection de l'Ecole polytechnique fut le symbole de l'unité confédérale, réalisable dans le domaine de l'Enseignement technique supérieur.

Dès sa création, cette Ecole reçut le caractère d'une Ecole de Hautes Etudes techniques; c'est à son caractère confédéral, et de ce fait dans un certain sens international, que cette Ecole doit son bel essor et le renom qu'elle a acquis.

Elle comprend onze sections spéciales, une section militaire et une section générale des cours libres (lettres, histoire, philosophie, sciences économiques etc., etc.), tendant à éviter une certaine déformation professionnelle et à bien placer ses élèves dans le cadre culturel nécessaire à toute activité utile au pays et à l'humanité. 1.700 étudiants et 900 auditeurs suivent les cours de l'Ecole. Originaires de pays très divers, ils constituent un milieu international d'une haute valeur éducative. Les études durent normalement, suivant les sections, de sept à huit semestres et demi. Les élèves suisses ont cependant toujours plus de difficultés de concilier dans ce cadre étroit leurs études avec leurs obligations militaires.

M. Rohn voudrait que les « aptitudes » des futurs élèves des Hautes Ecoles — et non pas les conjectures économiques toujours variables et incertaines — soient déterminantes pour le choix de leur profession, car la satisfaction professionnelle dépendra largement de l'activité créatrice que ces aptitudes permettront de réaliser.

L'Ecole polytechnique fédérale attache de plus en plus d'importance aux sciences fondamentales qui permettront en première ligne aux jeunes ingénieurs de s'adapter aux progrès techniques et aux applications nouvelles. Des contacts personnels entre professeurs et élèves sont de la plus grande utilité pour le développement des qualités indivi-

duelles. De l'enseignement fondamental on passe aux applications, c'est-à-dire des notions abstraites aux réalités matérielles; l'étudiant se métamorphose par un travail continu en un ingénieur.

M. Rohn donne ensuite quelques renseignements au sujet de l'admission des étudiants et des auditeurs, des épreuves du diplôme et du doctorat. La rétribution scolaire se monte pour tous les étudiants, suisses ou étrangers, à 150 francs suisses par semestre. Le corps enseignant de l'Ecole comprend 70 professeurs ordinaires et 10 professeurs extraordinaires (tous à charge complète), 50 privat-docents, 50 ingénieurs et autres spécialistes chargés de cours et 110 assistants. M. Rohn ajoute quelques renseignements d'ordre administratif au sujet des fonctions des doyens, du recteur et de celles du Conseil de l'Ecole, qui prépare en particulier les nominations des professeurs et le budget de l'Ecole.

C'est au prix d'efforts considérables que la Suisse a pris rang parmi les nations industrielles, car elle possède les conditions naturelles de production les moins favorables : les matières premières, à l'exception de la houille blanche, lui font défaut et son marché national est étroit. La Suisse est, d'après une formule de M. André Siegfried, tout particulièrement « condamnée » à la supériorité. Elle doit rechercher sans arrêt de nouveaux procédés de fabrication et des perfectionnements techniques qui lui permettront d'être à la tête du progrès industriel. Il est donc avantageux pour la formation de l'ingénieur que ses professeurs se consacrent non seulement à l'enseignement, mais aussi à la recherche scientifique; cette solution est du reste plus rationnelle pour un petit pays que la création d'organismes spéciaux consacrés à la recherche. C'est dans ce but que l'Ecole polytechnique fédérale s'est adjoint de nombreux instituts de recherche dont ses élèves tirent un grand profit. M. Rohn énumère les nombreux instituts de recherches et laboratoires d'essais créés ces dernières années. L'utilité de ces instituts pour le développement industriel de la Suisse fut si bien compris par les groupements économiques intéressés qu'ils apportèrent des contributions substantielles au financement de ces travaux d'extension. Ces installations de recherche ont pu être

créées sans qu'il en ait coûté plus d'une vingtaine de millions de francs à la Confédération.

L'Ecole polytechnique fédérale s'intéresse aussi aux conditions sociales de ses étudiants. M. Rohn mentionne divers fonds créés à cet effet; il rappelle l'œuvre des stagiaires occupés à l'Ecole après la fin de leurs études à des travaux scientifiques, ainsi que le Foyer des étudiants.

L'Ecole a été créée en vue de servir l'économie suisse; ses relations avec les grandes Associations professionnelles et économiques et les entreprises industrielles de notre pays sont très suivies. La plupart des institutions nouvelles de l'Ecole ont été créées à la suite de suggestions présentées par l'un ou l'autre groupement économique.

L'Ecole constitue un ensemble harmonieux par la collaboration entre les professeurs et les élèves, entre les professeurs et les industriels et même entre les élèves et ces derniers, sous la direction desquels ils seront appelés à travailler plus tard. Si elle ne connaît pas encore la stabilité dont jouissent certaines Facultés universitaires — ce qui explique ses créations nouvelles et ses besoins financiers — elle possède un esprit d'initiative qui lui permet de cultiver un nouvel humanisme de nature scientifique et de contribuer à solutionner l'énigme d'une économie helvétique industrielle.

L'Ecole espère qu'elle continuera à trouver l'appui des milieux politiques, industriels et économiques qui dirigent notre pays et surtout qu'elle continuera, en vivifiant notre économie et en soutenant notre défense nationale spirituelle et militaire, à être digne de cet appui.

Cette conférence fut particulièrement appréciée par les nombreux auditeurs de M. Rohn, dont certains avaient déjà eu le privilège de l'entendre à la Société des Ingénieurs civils de France qui avait organisé, le 2 décembre, une séance consacrée à l'industrie helvétique au cours de laquelle on entendit parler MM. Rohn, Max Schiesser et Robert Sulzer, respectivement sur les problèmes actuels de l'Enseignement technique supérieur, sur l'état actuel du développement de l'industrie électrotechnique suisse et sur les constructions récentes de l'industrie mécanique.